



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

Communauté de Communes du Sud

Type : Marché de travaux

Edition : ffff

Parution web : 2024-06-19

Parution print : 2024-06-20

Communauté de Communes du Sud de Mayotte (976)

Ancienne mairie de Bandrélé

97660 Bandrélé

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes du Sud (976)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20006047300010

Code postal / Ville : 97660 Bandrélé

Groupeement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Ali Moussa MOUSSA BEN, président CCSUD - Mail : commande-publique@ccsud.yt

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction

Capacité économique et financière : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des

Capacités techniques et professionnelles : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bon

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernièr

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 31 juillet 2024 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : MARCHE DE TRAVAUX RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN POSTE DE SECOURS ET L'AMENAGEMENT DE S

Classification CPV : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : CONSTRUCTION D'UN POSTE DE SECOURS ET L'AMENAGEMENT DE SES ABORDS A LA PLAG

Lieu principal d'exécution : PLAG DE SAKOULI

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

LOT1 Gros oeuvre et Ossature bois

Classification CPV : 45000000

Lieu d'exécution du lot : PLAG DE SAKOULI COMMUNE DE BANDRELE

LOT :

LOT2 FLUIDES PLOMBERIE ELECTRICITE

Classification CPV : 45330000

Lieu d'exécution du lot : PLAG DE SAKOULI COMMUNE DE BANDRELE

LOT :

LOT3 AMENAGEMENT PAYSAGERES, PLANTATION ET MOBILIER

Classification CPV : 77211600

Lieu d'exécution du lot : PLAG DE SAKOULI COMMUNE DE BANDRELE

LOT :

LOT4 VOIRIE, RESEAU DIVERS

Classification CPV : 90611000

Lieu d'exécution du lot : PLAG DE SAKOULI COMMUNE DE BANDRELE

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Pour tous les lots

1-Prix des prestations 40.0

2-Valeur technique 40.0

2.1-Appréhension du projet (analyse et critique du site, du programme et de ses spécificités en termes techniques et financiers). Une attention toute particulière sera portée sur les références techniques de l'entreprise en zone littorale. 30.0

2.2-Méthodologie de travail envisagée au sein de l'équipe, avec le maître de l'ouvrage et les autres intervenants tels que, les partenaires, en phases études, chantier et garantie de parfait achèvement. 10.0

3-Planning prévisionnel, délais d'exécution 20.0

Date d'envoi du présent avis

19 juin 2024